

MODALITES D'ATTRIBUTION DES LOTS

Annexe 5 au règlement de consultation commune aux 2 lots

Déconnexion des Eaux Usées, Extension du réseau Eaux Pluviales et renouvellement du réseau Eau Potable rue Louis Pasteur, rue du Caillouet et rue Pierre et Marie Curie à Duclair

Lot 1 : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement, renouvellement et rationalisation du réseau d'eau potable, rue Louis Pasteur et rue du Caillouet

Lot 2 : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable, rue Pierre et Marie Curie, y compris raccordement rue Louis Pasteur

Le nombre de lots attribués à un même candidat est limité à un (1) lot afin de mieux assurer la satisfaction des besoins de la Métropole et de favoriser l'émergence d'une plus grande concurrence.

Il sera attribué en priorité le lot ayant obtenu la note globale la plus élevée selon les modalités indiquées ci-après.

Modalités d'attribution des lots selon l'exemple ci-dessous

L'ordre d'attribution des lots est dicté par la note globale la plus haute tous lots confondus.

Dans l'exemple ci-dessous, la note globale la plus élevée est 9.29 :

- en conséquence, le lot n°2 sera attribué en premier à l'offre **X**,
- Un lot ayant été attribué à « **X** », ce dernier ne peut donc plus obtenir le lot restant,
- Il en découle que le lot n°1 sera attribué à : « **Y** » avec la note de 8.95, le lot 2 ayant été attribués au Candidat **X**.

Lots	Candidat	Prix Offre	Note Valeur Prix Pondérée	Note Valeur Technique Pondérée	Note Valeur ENVSO Pondérée	Note Globale
1	X	112 000.00	4,10	4,5	0,6	~~9,20~~
	Y	108 000.00	4,25	4,0	0,7	8,95
	Z	102 000.00	4,50	3,0	0,8	8,30
2	X	115 000.00	4,19	4,5	0,6	9,29
	Y	117 000.00	4,12	4,0	0,7	8,82
	Z	107 000.00	4,50	3,0	0,8	8,30

NB : En cas de note identique sur plusieurs lots, pour un candidat ayant la note globale la plus élevée, il lui sera attribué le lot ayant le montant du détail quantitatif estimatif le plus élevé.